

Kelassi' School

Et si réussir devenait possible ? —



**ACCOMPAGNEMENT
ÉDUCATIF
PETITE ENFANCE**

**PROGRAMME
SESSION
2023**

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 3

CAP ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

Enregistrée au RNCP sous le code 28048

Présentation générale	1
Conditions d'admission	2
Agenda 2023	3
Programme de formation	4
Pédagogie et évaluation	10
Informations diverses	11



DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 3

CAP ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

Enregistrée au RNCP sous le code 28048

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'**Accompagnant.e Éducatif.ve Petite Enfance** exerce généralement auprès des enfants de moins de 6 ans. Son rôle comprend essentiellement l'accompagnement du jeune enfant dans son éveil et son développement avec des activités adaptés à ses besoins et sa personnalité. Tout en établissant une relation de confiance avec l'enfant et les parents ainsi qu'en adoptant une posture professionnelle adaptée, l'accompagnant.e réalise également les soins essentiels de la vie quotidienne de l'enfant.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

**La préparation du diplôme
d'Accompagnement Éducatif Petite Enfance
vous permettra :**

- D'acquérir la qualification et les compétences pour l'accueil, la garde et l'entretien du cadre de vie des jeunes enfants.
- De réaliser des activités d'éveil et des soins adaptés visant au bien-être, à l'autonomie et au développement des jeunes enfants de moins de 6 ans.

**A l'issue de votre formation,
vous pourrez exercer dans différents
lieux tels que :**

- Les écoles maternelles
- Le domicile des parents
- Tous établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans
- Votre propre domicile



CAP ACCOMPAGNEMENT
ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

CONDITIONS D'ADMISSION

Session 2023

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'article R3116-3 du Code de santé publique
Faire preuve de compréhension et de retranscription de la langue française.

PUBLIC CIBLE

- Personnes en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emploi
- Toute personne motivée pour travailler avec des enfants de moins de 6 ans.

VOIES D'ACCÈS SANS CONDITION DE DIPLÔME

- Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant
- Après une formation initiale
- Après une formation professionnelle continue

Rentrée

9 Octobre 2023

Horaires

De 9H00 à 12H00
Puis de 13H00 à 17H00

Durée

Durée de la formation : 9 mois
570 heures en école et 560 heures en stage

Alternance

2 jours à l'école et 3 jours en entreprise

INTITULÉ DU MODULE

CONTENU DU MODULE

MODULE 1

Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages

Mise en œuvre des conditions favorables au jeu libre et à l'expérimentation

- Observation des acquis et des aptitudes de l'enfant
- Identification des désirs de l'enfant
- Adaptation et aménagement d'un environnement favorable au jeu libre et à l'expérience

Mise en œuvre d'activités d'éveil

- Observation des acquis et des aptitudes de l'enfant
- Recueil des souhaits de l'enfant
- Identification des ressources mobilisables et des contraintes
- Sélection des activités ludiques, à l'intérieur ou à l'extérieur du milieu d'accueil
- Adaptation et installation de l'activité
- Animation de l'activité
- Remise en place des espaces et rangement du matériel

MODULE 2

Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne

Réalisation des soins du quotidien et accompagnement de l'enfant dans les apprentissages

- Écoute et observation des expressions corporelles de l'enfant
- Préparation, installation de l'espace des soins du quotidien de l'enfant et remise en état
- Réalisation des soins pour : l'hygiène et le confort, l'alimentation, le repos
- Accompagnement de l'apprentissage des gestes du quotidien
- Repérage des signes d'altération de la santé et du comportement : maladie, malaise, maltraitance

Application des protocoles liés à la santé de l'enfant

Participation à l'application du protocole d'accueil individualisé (PAI) :

- Prise de connaissance des adaptations à apporter dans la prise en charge de l'enfant
- Vérification de l'adéquation des conditions d'accueil et des mesures mentionnées dans le PAI

Participation à l'application des protocoles d'urgence :

- Réalisation des gestes de premiers secours
- Transmission aux personnes/services compétents

INTITULÉ DU MODULE

CONTENU DU MODULE

MODULE 3

Inscrire son action dans le réseau des relations parents-enfants-professionnels

Accueil de l'enfant et de sa famille

- Participation à l'arrivée et au départ des enfants
- Échange d'informations avec la famille
- Transmission d'informations par oral et /ou par écrit pour assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant

Partage d'informations avec l'équipe et les autres professionnels

- Identification de sa fonction dans un réseau, un établissement, un service, une équipe
- Identification et sollicitation des professionnels ressources
- Partage d'informations issues de ses observations
- Transmission d'informations par oral et par écrit pour assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant
- Participation à une réunion de travail
- Participation à une analyse de pratique
- Contribution à la professionnalisation d'un stagiaire CAP AEPE

Assistance pédagogique au personnel enseignant

- Installation des ateliers, remise en état des lieux après les activités pédagogiques
- Aide à la réalisation de l'activité d'un atelier
- Préparation et installation matérielle des supports pédagogiques
- Animation et surveillance d'un atelier sous la responsabilité de l'enseignant et en sa présence
- Participation à l'instauration des habitudes et règles de vie de classe
- Participation à l'accompagnement des enfants dans leurs sorties sur le temps scolaire
- Participation à la surveillance de la récréation sous la responsabilité de l'enseignant et en sa présence

Activités de remise en état des matériels et des locaux

- Participation aux travaux collectifs de l'école : rangement de la bibliothèque, préparation de fêtes, gestion des réserves de matériel...
- Nettoyage quotidien des locaux, des sanitaires
- Participation à l'entretien des locaux pendant les vacances scolaires

MODULE 4

Exercer son activité en école maternelle

INTITULÉ DU MODULE

CONTENU DU MODULE

MODULE 5

Exercer son activité en EAJE et en ACM

Participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique

- Prise de connaissance du projet
- Participation aux échanges lors des réunions de travail
- Participation au suivi du projet d'accueil
- Proposition d'adaptations

Négociation du cadre de l'accueil: organisationnel et conventionnel

- Identification des attentes des parents et échange sur les habitudes de l'enfant
- Présentation des ressources mobilisables : le logement, son équipement, les lieux ressources...
- Présentation des activités envisagées
- Rédaction du projet d'accueil
- Renseignement du contrat de travail avec les parents employeurs
- Élaboration d'un planning d'accueil mensuel prévisionnel et réel

MODULE 6

Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels

Sécurisation des espaces de vie de l'enfant

- Identification des dangers
- Repérage des risques
- Mise en place des moyens de protection et de sécurité

Entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant

- Entretien du logement, des équipements et des matériels

Élaboration des repas

- Élaboration de menus équilibrés adaptés aux enfants
- Approvisionnement, entreposage des denrées et des plats préparés
- Productions culinaires

INTITULÉ DU MODULE

CONTENU DU MODULE

Objectifs et contenus

Le but de l'enseignement du français dans les sections de techniciens supérieurs est de donner aux étudiants la culture générale dont ils auront besoin dans leur vie professionnelle et dans leur vie de citoyen et de les rendre aptes à une communication efficace à l'oral et à l'écrit.

Culture générale

La culture générale est développée par la lecture de tout type de textes et de documents (presse, essais, œuvres littéraires, documents iconographiques, films) en relation avec les questions d'actualité rencontrées dans les médias, les productions artistiques, les lieux de débat.

En première année, le choix des thèmes de réflexion, des textes et documents d'étude est laissé à l'initiative du professeur qui s'inspire des principes suivants :

- Créer une culture commune chez des étudiants arrivant d'horizons scolaires variés;
- Développer la curiosité des étudiants dans le sens d'une culture générale ouverte sur les problèmes du monde contemporain (questions de société, de politique, d'éthique, d'esthétique) ;
- Développer le sens de la réflexion (précision des informations et des arguments, respect de la pensée d'autrui, formation à l'expression d'un jugement personnel) en proposant des textes et documents de qualité en accord avec les compétences de lecture du public concerné.

En deuxième année, deux thèmes sont étudiés. Ces thèmes, dont l'un est renouvelé chaque année, font l'objet d'une publication au B.O. Cette publication précise un intitulé, une problématique et des indications bibliographiques qui orientent et délimitent la problématique de chaque thème.

Expression

Une communication efficace à l'oral et à l'écrit suppose la maîtrise d'un certain nombre de capacités et de techniques d'expression. Cette maîtrise suppose, à son tour, une connaissance suffisante de la langue (vocabulaire et syntaxe) et une aptitude à la synthèse pour saisir avec exactitude la pensée d'autrui et exprimer la sienne avec précision.

Des exercices variés concourent à cette maîtrise : débat oral, exposé oral, analyse des interactions verbales ; analyse et résumé d'un texte, comparaison de textes plus ou moins convergents ou opposés, étude logique d'une argumentation, constitution et analyse d'une documentation, compte rendu d'un livre lu, composition d'une synthèse à partir de textes et de documents de toute nature, rédaction d'un compte rendu, d'une note, d'une réponse personnelle à une question posée, d'une argumentation personnelle.

(Arrêté du 16 novembre 2006 – JO du 29 novembre 2006 – BO n° 47 du 21 décembre 2006)

INTITULÉ DU MODULE

CONTENU DU MODULE

Histoire

- Voyages et découvertes, XVIème et XVIIIème siècle
- Être ouvrier en France du XIXème au XXIème siècle
- La République en France
- Guerres et conflits en Europe au XXème siècle

Géographie

- Le développement inégal
- Nourrir les hommes
- Les sociétés face aux risques
- Mondialisation et diversité culturelle

Éducation Civique

- Droits et devoirs des membres de la communauté éducative
- Égalité, différences, discriminations
- Le citoyen et les médias
- Le citoyen et la justice

Mathématiques

Pour développer des méthodes de travail propres à la démarche mathématique, l'emploi de calculatrices et de logiciels adaptés est recommandé.

- Calcul numérique
- Repérage
- Proportionnalité
- Situations du premier degré
- Statistique descriptive- notions de chance ou de probabilité
- Géométrie plane
- Géométrie dans l'espace
- Propriétés de géométrie plane
- Relations trigonométriques dans le triangle rectangle
- Calculs commerciaux
- Intérêts

INTITULÉ DU MODULE

CONTENU DU MODULE

Sciences physiques

- Sécurité
- Chimie 1 : Structure et propriétés de la matière
- Chimie 2 : Acidité, basicité, pH
- Chimie 3 : Techniques d'analyse et de dosage
- Mécanique 1 : Cinématique
- Mécanique 2 : Équilibre d'un solide soumis à deux forces
- Mécanique 3 : Moment d'un couple
- Acoustique : Ondes sonores
- Electricité : Régime continu, régime sinusoïdal monophasé, puissance et énergie
- Thermique : Thermométrie

L'individu et la santé

- Concilier rythmes biologiques et rythmes influencés par le travail
- Adapter son alimentation à son activité
- Gérer son activité physique
- Prévenir les conduites addictives
- Prévenir les Infections Sexuellement Transmissibles (IST)
- Prévenir une grossesse non désirée

L'individu dans ses actes de consommation

- Gérer son budget
- Gérer ses achats
- Utiliser les systèmes de protection et défense du consommateur

L'individu dans son parcours professionnel

- Gérer son orientation et sa formation professionnelle tout au long de sa vie
- Rechercher un emploi
- Faire valider son expérience

L'individu dans son parcours professionnel

- S'approprier le cadre réglementaire du milieu professionnel
- Prévenir les risques professionnels au poste de travail
- Participer à la protection de l'environnement



CAP ACCOMPAGNEMENT
ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

Session 2023

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie inductive
- Apports didactiques
- Travail de groupe
- Etudes de cas
- Exposés
- Travaux dirigés
- Analyse des situations professionnelles rencontrées dans le cadre des périodes de stage

MOYENS D'ENCADREMENT

Les formateurs intervenant sur cette formation sont des professionnels du secteur qui ont une expérience significative de formation sur la préparation à ce Diplôme.

Les sessions de formation sont limitées à 12 apprenants. Le centre de formation est garant de la qualité des intervenants et vérifie cette dernière par le biais des résultats au Diplôme, du suivi des acquisitions en cours de formation et par les fiches de satisfaction en fin de formation.

ÉVALUATION

Les formateurs suivent les acquisitions des apprenants par le biais d'un outil qui est formalisé dans leur livret d'accompagnement, le « Suivi des acquis en formation ».

Ce dernier est rempli en premier lieu par l'apprenant qui fait une auto-évaluation de ses acquis puis, suite aux évaluations formatives et sommatives qui lui sont proposées, il fait évoluer cette auto-évaluation qui est en dernier lieu confirmé par le formateur.

De plus, afin de préparer au mieux les apprenants aux épreuves du Diplôme, les formateurs proposent des épreuves blanches.



CAP ACCOMPAGNEMENT
ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

INFORMATIONS DIVERSES

Session 2023

TARIFS ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

Initial : 3.000€ net de taxe

Formation en alternance 100% prise en charge

Avec KELASSI' SCHOOL, vous avez la possibilité de faire financer votre formation.

Pour plus d'informations rendez-vous sur : <https://kelassi-school.com/admissions/#financement>

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Salle de formation et salle équipée d'ordinateurs
- Documents et supports de formation numériques
- Recours à des intervenants extérieurs

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Les candidats en situation de handicap peuvent demander, lors du dépôt de leur dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien d'admission.
- Cette formation est accessible à la plupart des personnes en situation de handicap. Toutefois, notre référent en la matière **MME. Mardollia ETOU**, se tient à votre écoute pour évaluer la faisabilité de votre projet de formation et anticiper les éventuels aménagements nécessaires et possibles.

E-mail : contact@kelassi-school.com **Tel :** 09 81 15 75 59



LIEU DE FORMATION

**12-14 rue des Chauffours
95000 Cergy
Entrée porte 1
Ascenseur E
3ème étage**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

**Référent pédagogique :
Mardollia ETOU
+33 9 81 15 75 59**

contact@kelassi-school.com